

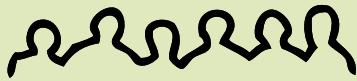


La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 380

25 mars 2014



Bougeons!

Grande manifestation nationale

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) invite touTEs ceux et celles qui ont à cœur la justice sociale à descendre dans les rues pour manifester contre les mesures d'austérité et pour un budget plus égalitaire. Rendez-vous jeudi 3 avril, à 14 h, à la place Émilie-Gamelin (métro Berri-UQAM). Le Collectif y sera!



Élections québécoises 2014

Les partis répondent aux questions du Collectif

La période électorale ne permet pas toujours aux électeurs et aux électrices de bien comprendre les positions des différents partis sur les enjeux qui les préoccupent. C'est donc dans une visée d'éducation populaire et de partage d'informations que le Collectif a remis un questionnaire aux quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, afin de connaître leur vision quant au prochain plan d'action en matière de lutte à la pauvreté ainsi que leurs positions sur divers sujets liés à la pauvreté, aux inégalités et aux préjugés.

Le Collectif vous transmet donc aujourd'hui leurs réponses de façon intégrale, sans commentaires ni jugements, tel qu'il s'était engagé à le faire. Seules les formules de politesse ont été retranchées pour alléger le corps du texte. Sa réaction viendra sous peu.

N'hésitez pas à diffuser la présente *Soupe au caillou* autour de vous, ni à vous en servir comme prétexte pour « Parler pauvreté » avec parentEs, amiEs et collègues. 🌱



Ramener la pauvreté, et les gens qui la vivent, au cœur des enjeux électoraux

Dix questions pour y arriver

1. Comment votre parti considère-t-il l'état de la pauvreté au Québec ?
2. Selon votre parti, qui sont les personnes pour qui l'insuffisance des revenus est la plus dramatique ?
3. Votre parti est-il d'avis qu'au Québec, des préjugés sont exprimés envers les personnes en situation de pauvreté ? Si oui, lesquels ?
4. Selon votre parti, quel est le montant d'argent dont une personne seule a besoin annuellement pour sortir de la pauvreté ?
5. Combien d'heures par semaine une personne devrait-elle travailler pour sortir de la pauvreté ?
6. Que pense votre parti de l'écart de revenu entre les personnes les plus pauvres et celles les plus riches du Québec ?
7. Si votre parti juge que cet écart est trop important, quels moyens favoriserait-il pour le réduire ?
8. Quel lien votre parti fait-il entre la lutte contre la pauvreté et la lutte contre l'appauvrissement de la classe moyenne au Québec ?
9. En 2015, le gouvernement du Québec devra adopter un nouveau plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, selon votre parti, quelles mesures devraient être mises en place de façon prioritaire pour la période de 2015 à 2020 ?
10. Si ces actions nécessitent des dépenses supplémentaires, comment le gouvernement du Québec devrait-il les financer ?

Animation d'un atelier pour une meilleure appropriation du discours de chacun des partis

Pour ceux et celles qui travaillent dans les mouvements sociaux, cette *Soupe au caillou* peut servir de base pour concevoir des ateliers sur le thème de la pauvreté. Un atelier pourrait par exemple prendre la forme suivante :

1. Sélectionnez des passages « parlants » ou susceptibles d'intéresser les membres de votre groupe.
2. Imprimez ces passages sur des petits bouts de papier, sans indiquer qui a dit quoi.
3. Pigez un bout de papier, discutez du passage qui y est inscrit, votez « d'accord », « pas d'accord » ou « incertain ».
4. Dévoilez le parti associé au passage discuté.
5. Répétez l'exercice pour différents passages.
6. Associez chacun des passages au parti qui l'a exprimé et observez les résultats « d'accord », « pas d'accord », « incertain ».
7. Informez le Collectif des résultats de votre atelier.

Les réponses des partis



Au regard de vos préoccupations concernant la pauvreté au Québec, le gouvernement du Parti Québécois a clairement démontré par le passé sa volonté de réduire la pauvreté. C'est le gouvernement du Parti Québécois qui, en 2002, adopta la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'automne dernier, le gouvernement du Parti Québécois s'est engagé dans une politique publique, *La Solidarité : Une richesse pour le Québec*, afin d'accroître le bien-être des personnes et des familles, d'appuyer les organismes et les entreprises d'économie sociale et de favoriser la sensibilisation, la prévention et la concertation.

Dans le cadre de sa politique, le gouvernement est déterminé à poursuivre :

- La bonification de 71,4 millions pour les trois prochaines années en aide financière aux personnes seules prestataires de l'aide sociale ;
- La bonification de 162 millions pour 3 ans du soutien gouvernemental aux organismes communautaires ;
- La construction de 15 000 logements sociaux et communautaires au cours des 5 prochaines années ;
- L'élaboration et mise en oeuvre d'une Politique nationale de lutte contre l'itinérance, notamment par l'ajout de nouvelles unités de logements sociaux ;
- La hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique aux personnes travaillant à temps plein au salaire minimum, dès juin 2015 ;
- L'implantation de la maternelle à quatre ans à temps plein en milieu défavorisé ;
- La création de 28 000 nouvelles places en service de garde à contribution réduite, dont 3 500 en milieu défavorisé ;
- La mise en place de l'assurance autonomie ;
- Élaboration d'une politique de lutte au décrochage ;
- L'adoption d'une nouvelle politique d'éducation des adultes et de formation continue et adoption d'une politique jeunesse.

Par ailleurs, en regard des personnes seules prestataires d'aide sociale, nous sommes très conscients de leur situation. Le taux des personnes seules à faible revenu a augmenté depuis 2002, passant de 23,2 % en 2002 à 27,1 % en 2011. À cet effet, le gouvernement du Parti Québécois a augmenté les prestations d'aide sociale pour les personnes seules de 20 \$ par mois depuis le 1^{er} février 2014. La hausse se poursuivra sur trois ans, pour atteindre 50 \$ par mois le 1^{er} janvier 2017.



Pour le Parti libéral du Québec, il est primordial de continuer à poser les gestes requis pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous croyons notamment qu'afin de mieux soutenir nos programmes sociaux et aider davantage les plus vulnérables d'entre nous, il est impératif de favoriser le développement économique. Il faut créer de la prospérité, de la richesse, si nous voulons être en mesure de la redistribuer à ceux qui en ont besoin. Et en ce sens, un gouvernement libéral fera de la relance de notre économie sa première priorité.

Par ailleurs, puisque la principale voie de sortie de la pauvreté est l'emploi, rappelons que nous nous sommes engagés à créer 250 000 emplois en 5 ans, et ce, dans toutes les régions du Québec.

C'est fort de son bilan, et déterminé à en faire davantage, qu'un gouvernement libéral poursuivra la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



La Coalition Avenir Québec estime que la pauvreté est un enjeu important auquel il faut s'attaquer. Nous croyons que la lutte à la pauvreté passe par :

1— L'éducation

La lutte au décrochage scolaire doit être non seulement une priorité, mais une obsession au Québec. Il faut oser repenser l'école, à la fois comme milieu de vie et comme milieu d'apprentissage, car les études démontrent que le sentiment d'appartenance à l'école est un des facteurs déterminants de la lutte contre le décrochage. La réussite scolaire n'est pas suffisamment valorisée, les écoles ne disposent pas des pouvoirs et des ressources nécessaires pour mener à bien leurs missions et les structures scolaires sont trop lourdes, trop centralisées et trop coûteuses. La Coalition Avenir Québec veut s'assurer que les enseignants soient mieux appuyés, que les parents se sentent impliqués dans l'école de leurs enfants et que chaque élève devienne convaincu que son école est la meilleure !

L'une des meilleures manières de contrer le décrochage réside dans le dépistage des enfants à risque dès 3, 4 ou 5 ans. Par conséquent, la Coalition Avenir Québec va déployer dans toutes les écoles primaires pas moins de 500 nouveaux spécialistes – psychologues, orthopédagogues et psychoéducateurs – qui auront pour tâche d'identifier dans les centres de la petite enfance les enfants présentant des difficultés. Au secondaire, il est nécessaire d'améliorer le soutien pédagogique et l'encadrement des jeunes. Il est donc souhaitable que les écoles désignent des tuteurs qui interviendront de manière ciblée auprès des élèves vulnérables.

De plus, un gouvernement de la Coalition Avenir Québec déploiera quelque 120 nouveaux conseillers en orientation pour aider les élèves à faire leur choix de carrière et planifier leur avenir. C'est un investissement de 40 millions \$ que le chef de la formation politique annonce aujourd'hui pour supporter nos enfants et nos jeunes qui vivent des difficultés, dont 28 millions \$ destinés au dépistage précoce et 12 millions \$ pour améliorer la persévérance scolaire au secondaire.

La lutte à la pauvreté passe aussi par la formation d'une main-d'œuvre spécialisée et hautement qualifiée. La formation professionnelle ou technique est souvent le passeport vers des emplois de qualité et bien rémunérés. Pour qu'elle puisse répondre de manière efficace aux besoins

suite en page 4...

... suite de la page 3

du marché du travail et aux aspirations de ses étudiants, la formation professionnelle et technique doit cependant être capable de s'ajuster de manière précise et rapide aux besoins évolutifs des entreprises. Il importe donc d'assurer que le monde de l'éducation ne fonctionne pas en vase clos, mais soit plutôt en constante communication avec les entreprises et les organismes de développement économique de leur région.

2— La réduction du fardeau fiscal des familles

Nous croyons que le travail doit être récompensé et qu'il y a des limites au fardeau fiscal que le gouvernement impose aux Québécois. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec redonnera 1000 \$ aux familles, par l'élimination de la taxe scolaire (600 \$) et de la taxe santé (400 \$). Il s'agit d'une mesure qui va aider particulièrement les jeunes familles ayant des revenus plus modestes et les personnes âgées étranglées par des hausses qu'elles ne peuvent simplement pas payer.

3— La création de richesse

À la Coalition Avenir Québec nous croyons que la lutte à la pauvreté passe aussi par la création de richesse et d'emploi. Pour atteindre cet objectif, nous allons mettre en oeuvre le projet St-Laurent, un plan concret et ambitieux qui vise à faire émerger une vallée de l'innovation qui deviendra le moteur de l'économie de demain et la source de la prospérité future du Québec. Le projet St-Laurent générera des investissements de plus de 16 milliards \$. Il permettra ainsi, au bout de 4 ans, la création de plus de 50 000 emplois de qualité, des emplois bien payés. Ces emplois s'ajouteront à la croissance prévue de l'emploi pour les 4 prochaines années, qui s'élève à environ 160 000 emplois pour un total de plus de 200 000 emplois sur 4 ans.

4— L'accessibilité aux services à la population

À la Coalition Avenir Québec nous croyons que la lutte à la pauvreté passe par l'accessibilité aux services. Aussi nous souhaitons couper des structures administratives inutiles et coûteuses. Il n'est pas question ici de couper pour couper. L'objectif consiste à rapprocher les gens et les ressources du terrain pour offrir des services directs à la population. À la Coalition Avenir Québec, nous pensons que les services directs sont les mieux placés pour connaître les besoins réels de la population, comprendre comment régler les problèmes et fournir les services appropriés. Par exemple, en santé, des économies substantielles peuvent être réalisées en allégeant les structures de coordination et de gestion du réseau et en réaffectant les ressources ainsi dégagées à l'offre de services directs à la population, c'est-à-dire la première ligne de services. Car le maillon faible du système de santé québécois est précisément cette première ligne qui en est la porte d'entrée.



1. Comment votre parti considère-t-il l'état de la pauvreté au Québec ?

« Il y a moins de gens pauvres qu'il y en avait au Québec, mais les gens pauvres sont vraiment plus pauvres, et c'est un vrai scandale ». Voilà une citation de Françoise David (dans *Le Devoir* du 11 mars 2014) qui résume bien la situation pour nous.

2. Selon votre parti, qui sont les personnes pour qui l'insuffisance des revenus est la plus dramatique ?

« Plus de dix ans après l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale d'une loi de lutte à la pauvreté, la pauvreté au Québec existe partout et les **femmes** en sont encore davantage victimes que les hommes. »

suite en page 5...

... suite de la page 5

Plus spécifiquement, la plateforme électorale de Québec solidaire contient des mesures pour :

- les **personnes en situation d'itinérance**, qui sont réduites à l'extrême pauvreté ;
- les **familles monoparentales** et la prise en compte des pensions alimentaires pour enfants dans le calcul de l'aide sociale et d'autres formes d'aide financière ;
- les **personnes issues des communautés culturelles**, notamment pour favoriser l'intégration à l'emploi ;
- les femmes **autochtones**.

Par ailleurs, contrairement aux familles, les **personnes seules à l'aide sociale** ont connu une baisse de leur revenu réel depuis 2003, et ce n'est pas la bonification accordée depuis février 2014 à une partie de ces personnes qui va régler le problème.

3. Votre parti est-il d'avis qu'au Québec, des préjugés sont exprimés envers les personnes en situation de pauvreté? Si oui, lesquels?

On entend beaucoup de préjugés nous laissant croire qu'il s'agit d'un problème individuel : paresse, manque de volonté, fraude, travail au noir, etc.

Pour Québec solidaire, la pauvreté « n'est ni une fatalité ni une simple responsabilité individuelle. Elle est plutôt la conséquence de choix de société dont celui de laisser s'élargir les écarts de revenu entre riches et pauvres » (*Déclaration de principes*).

4. Selon votre parti, quel est le montant d'argent dont une personne seule a besoin annuellement pour sortir de la pauvreté?

La plateforme électorale de QS prévoit d'« augmenter le salaire minimum pour que le salaire avant impôt d'une personne seule travaillant à temps plein corresponde au seuil de faible revenu, puis l'indexer annuellement au coût de la vie » (engagement 1.12).

Le revenu minimum garanti (RMG) proposé dans notre plateforme électorale ne serait donc qu'un premier pas vers l'élimination de la pauvreté. Dans cette optique, le montant du RMG, fixé au départ à 12 600 \$, devra être haussé progressivement par la suite. Pour en savoir plus sur notre vision du revenu minimum garanti, voir la fin de ces réponses.*

5. Combien d'heures par semaine une personne devrait-elle travailler pour sortir de la pauvreté?

Le programme de QS prévoit de « **réduire immédiatement la semaine normale de travail à 35 heures pour la ramener graduellement à 32 heures** avec possibilité alternative de prolonger les vacances. Le tout sans perte de rémunération ».

6. Que pense votre parti de l'écart de revenu entre les personnes les plus pauvres et celles les plus riches du Québec?

« Dans les sociétés plus égalitaires, les gens sont plus heureux. Or, au Québec, il y a de plus en plus d'inégalités sociales. Ces inégalités nuisent à tout le monde, riches comme pauvres. Loin d'être naturelles, ces inégalités viennent de nos choix de société » (*Plateforme électorale 2014*).

7. Si votre parti juge que cet écart est trop important, quels moyens favoriserait-il pour le réduire?

La première section de la *plateforme de QS* a pour titre *Pour l'amour d'un Québec juste*. Elle contient nos propositions pour réduire les inégalités :

- un système d'impôt plus juste ;
- des services publics gratuits et accessibles, et notamment :

suite en page 6...

... suite de la page 5

- l'éducation gratuite de la maternelle à l'université en 5 ans
- des CLSC accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- le transport collectif augmenté et gratuit en 10 ans
- l'amélioration des conditions de travail :
 - augmenter le salaire minimum au seuil de faible revenu
 - des mesures pour l'égalité en emploi et contre le travail précaire
 - un régime de retraite public et universel
- du soutien au revenu :
 - revenu minimum garanti, fixé au départ à 12 600 \$, pour remplacer l'aide sociale*
 - plusieurs mesures de soutien au revenu des familles
- 50 000 logements sociaux pour toutes les catégories de la population et une politique de logement, basée sur l'accès à un logement pour tous et toutes, et qui inclura la création d'un registre national des baux
- une politique globale en itinérance, y compris pour les autochtones en milieu urbain
- des mesures pour l'intégration des personnes issues de l'immigration et des communautés culturelles,
- du soutien aux organismes communautaires, notamment en augmentant le financement de leur mission de base.
- des mesures pour créer et conserver des emplois (détails à la réponse 9)

8. Quel lien votre parti fait-il entre la lutte contre la pauvreté et la lutte contre l'appauvrissement de la classe moyenne au Québec ?

Lutter contre la pauvreté et lutter contre l'appauvrissement de la classe moyenne, c'est le même combat.

C'est pourquoi Québec solidaire s'oppose à la taxe santé et aux augmentations de tarifs (électricité, CPE, frais de scolarité, etc.) qui accaparent une proportion plus importante du budget des gens les plus pauvres, mais poussent aussi des gens de la classe moyenne vers la pauvreté.

9. En 2015, le gouvernement du Québec devra adopter un nouveau plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, selon votre parti, quelles mesures devraient être mises en place de façon prioritaire pour la période de 2015 à 2020 ?

En plus des mesures énumérées à la réponse 7, notre plateforme prévoit des orientations et mesures pour créer et conserver des emplois :

- encourager les entreprises qui créent des emplois tant pour les femmes que pour les hommes, et qui respectent l'environnement et les valeurs sociales ; (3.9 a)
- soutenir les entreprises locales qui transforment au Québec des ressources et des produits issus de ses régions ; (3.6 b)
- soutenir les instances des Premières Nations vouées au développement économique et social ; (3.6 c)
- soutenir la relève locale ; (3.6 d)
- en cas de fermeture ou délocalisation d'entreprises, prendre possession des installations en bon état pour les transmettre à une nouvelle entreprise ; (2.10)
- favoriser l'émergence d'entreprises autogérées et socialisées, notamment des coopératives de travailleurs et travailleuses. (2.10)

10. Si ces actions nécessitent des dépenses supplémentaires, comment le gouvernement du Québec devrait-il les financer ?

Fiscalité

« Pour rétablir un système d'impôt plus juste, Québec solidaire :

- a) ajoutera des paliers d'imposition (10 paliers au lieu des 4 actuels) pour mieux tenir compte des différences de revenu
- b) appliquera ces paliers à tous les types de revenus, sauf certaines exceptions ;
- c) révisera l'impôt des entreprises pour qu'elles paient leur part du financement de l'État ;
- d) rendra les aides fiscales conformes aux priorités mises de l'avant par Québec solidaire ;

suite en page 7...

... suite de la page 6

e) combattra l'évitement fiscal et l'évasion fiscale ;

f) rétablira la taxe sur le capital des sociétés financières » (engagement 1.1).

Économie sur le coût des médicaments

En créant Pharma-Québec, un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de médicaments, en même temps qu'un régime public d'assurances-médicaments, nous économiserons sur les médicaments et pourrons injecter cet argent dans le système de santé (engagement 1.10).

Redevances sur les ressources naturelles

Québec solidaire « mettra en place un système adéquat de redevances sur l'extraction et l'utilisation industrielle des ressources naturelles, y compris l'eau, en s'assurant que les retombées soient réparties équitablement entre les régions et l'État » (engagement 3.8 c).

* À propos du Revenu minimum garanti

Le projet a été précisé depuis 2012 :

« Pour éliminer la pauvreté, Québec solidaire remplacera l'aide sociale par un revenu minimum garanti (RMG). Ce revenu attribué à toutes les personnes admissibles, quelle que soit leur situation,

a) sera d'abord fixé à 12 600 \$ et augmentera peu à peu par la suite ;

b) comblera la différence entre les revenus d'une personne et 12 600 \$. Cependant, les allocations familiales et les crédits pour TPS et pour solidarité seront entièrement conservés, de même que les pensions alimentaires pour enfants. Les revenus d'emploi seront en partie conservés ;

c) sera versé sur une base individuelle aux personnes de 18 ans et plus ;

d) au début, les étudiant-es ne recevront pas le RMG, mais, par la suite, il remplacera aussi l'aide financière aux études ;

e) Cette mesure vise à éliminer la discrimination liée aux différentes catégories à l'aide sociale : toutes les personnes bénéficiant du RMG seront traitées sur un pied d'égalité. De plus, l'aide sera accordée à une personne indépendamment de sa situation familiale. Les personnes qui sont présentement sans chèque y seront admissibles » (engagement 1.18).

Nous sommes conscients que le montant de 12 600 \$ établi comme base de départ serait insuffisant pour couvrir les besoins essentiels. Il représente tout de même une amélioration significative pour la majorité des personnes assistées sociales, surtout les personnes jugées aptes au travail et celles qui vivent en couple. Tel quel, ce projet représente des dépenses estimées à 3,5 milliards \$ par année. Nous comptons augmenter le montant du RMG à mesure que les finances de l'État le permettront, mais il faudra d'abord augmenter les revenus de l'État (voir réponse 10), ce qui demandera un certain temps.

Élections Québec 2014
PARLONS PAUVRETÉ



Collectif
pour un Québec
sans pauvreté



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca